

# Nos premiers journaux : [suite]

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 32

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209721>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

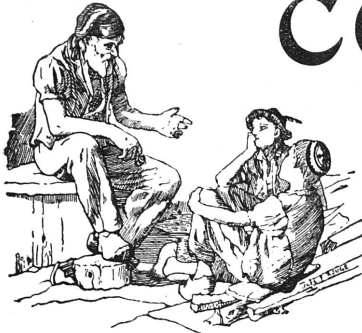
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du N° du 9 août 1913 :** Nos premiers journaux (V. F.). — On gaillà bin rebriquà (Marc à Louis). — Double déception (Maurice Gabbud). — Féminisme hygiénique et pratique. — Boutade. — Le Foot-ball au village (C. Rosenbusch). — Boutades.

## NOS PREMIERS JOURNAUX

V

Il ne faut pas chercher dans le *Journal de Lausanne* (1786-1793) du pharmacien Lanteires la relation des événements non plus que des menus faits de l'époque; il les ignore. Les seules actualités que se permette son rédacteur sont la liste des morts, le cours du change et le tableau des observations météorologiques. En revanche, que d'articles longs et ternes sur les sciences, les lettres, l'agriculture, le paupérisme, pêle-mêle avec des charades, des logoglyphes ou des pièces de vers dans le goût de celle que voici :

### Les deux actrices.

Dialogue.

Ai-je donc la barbe au menton ?  
Disait une actrice en colère.  
— Eh! pourquoi? — Les femmes, dit-on,  
Ont cru que j'étais un garçon,  
En me voyant jouer Valère.  
— Appaise, crois-moi, ton courroux,  
Lui dit sa rivale, entre nous,  
Les hommes savent le contraire.

Ne médions cependant pas trop de ce journal qui ne disait rien des choses du jour. Son rédacteur était un esprit éclairé; avec le doyen Bridel, les docteurs Tissot et Levade, il s'efforçait de combattre les préjugés, les superstitions, et de répandre dans le peuple des notions d'hygiène.

Une quantité d'étables à porcs se trouvant dans la cité campagnarde qu'était encore Lausanne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Lanteires conjure les habitants d'éloigner le plus possible ces constructions de leurs demeures.

De Vevey, le Dr Levade écrit au *Journal de Lausanne*, le 24 janvier 1788 :

Une dame respectable de cette ville me dit l'autre jour qu'elle venait de voir une femme qui s'imaginait avoir été contrainte à commettre un vol par un maléfice qu'elle croyait lui avoir été jeté par quelqu'un de son endroit. Elle ajouta que cette femme, en retournant dans son village, avait rencontré par les chemins un homme qu'elle ne connaissait pas, qui, après l'avoir saluée et regardée avec attention, lui avait dit : — « Ma bonne femme, vous avez quelque chose d'extraordinaire sur votre visage, on vous a sûrement jeté un sort. — Je le crois, avait répondu la femme, car j'ai eu aujourd'hui de mauvaises pensées. — Eh bien! quand vous serez chez vous, ôtez tous vos habits et cherchez soigneusement la cause de votre mal; et lorsque vous l'aurez trouvée, jetez-la tout de suite au feu. » Cette femme assurait qu'après avoir exécuté avec soin ce qu'on venait de lui prescrire, elle avait trouvé dans un pli de ses vêtements un petit paquet et l'avait brûlé sans examiner son contenu, et

que dès cet instant ses bonnes pensées lui étaient revenues.

Nos paysans croient encore aux sorciers, aux maléfices, etc. Lorsque les maiges ignorants qu'ils vont consulter pour leurs maladies et celles de leurs chevaux n'y entendent rien, ils recourent alors à des femmes qui ont la réputation de savoir des prières pour ces maux-là... Il me semblerait nécessaire que les pasteurs, surtout ceux qui sont appelés à prêcher dans les campagnes, cherchassent à désabuser les habitants des restes de cette ancienne superstition, à leur dévoiler l'ignorance et l'imposture de la plupart de leurs maiges, et à les engager à recourir dans leurs maux à des personnes plus éclairées.

Les superstitions ont la vie dure, demandez-le aux maiges du XX<sup>e</sup> siècle.

En cette même année 1788, le *Journal de Lausanne* rend un hommage public aux hommes qui, dans le Pays de Vaud, créent des établissements charitables ou introduisent de nouvelles industries, propres à occuper bien des bras. Il cite en particulier l'hospice orthopédique du Dr Venel, à Orbe; la manufacture de chapeaux du sieur Weibel, à Lausanne; l'« excellente teinture de coton rouge », dans la même ville; une « académie militaire », à Nyon.

Inutile de dire que les tartines morales ne manquent pas. Tel correspondant trouve que l'habitant du Pays de Vaud « a la fantaisie de faire le monsieur »; les servantes singent par trop leurs maîtresses :

J'ai trouvé un jour, écrit ce dernier, celle qui lavait notre linge coiffée en cheveux et parée de quelques affluets que mes filles lui avaient donnés, assise, s'entretenant avec le jardinier, buvant le thé avec les femmes de mes valets de ferme, et quand je voulus m'en fâcher, elle m'apprit que les domestiques de M<sup>me</sup> V. buvaient le thé l'après-midi.

Dans un autre ordre d'idées, citons la lettre d'un « soupeur de la vieille roche » qui voudrait que les femmes fussent admises aux repas publics et qui déclare « s'insérer en faux contre l'usage trop fréquent de l'eau dans ces festins, où un usage modéré du vin de la Vaux serait d'un secours admirable ».

Avec les longues lettres philosophiques que Lanteires sert trop souvent à ses lecteurs comme plat de résistance, figurent des hors d'œuvre moins indigestes, dans le genre de celui-ci :

Un chirurgien, en saignant une dame de qualité, eut le malheur de piquer l'artère, d'où résultèrent des accidents qui firent périr la malade. En faisant son testament, elle eut la générosité de laisser à ce chirurgien, qui était extrêmement affligé, comme on s'en doute bien, L. 800 de pension viagère, tant pour le consoler, est-il dit dans le testament, que pour l'obliger à ne plus saigner de sa vie.

Entre cette presse sans caractère politique et les feuilles que fit naître la révolution vaudoise de 1798, se place le recueil bi-mensuel de Louis Cassat : *Tableau politique et littéraire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dont le premier numéro parut à Lausanne le 1<sup>er</sup> août 1794. Cassat avait du goût et du style, et son journal est encore curieux à feuilleter aujourd'hui.

Sitôt l'émancipation du Pays de Vaud procla-

mée, naquirent presque en même temps trois journaux reflétant les diverses tendances de l'opinion : le *Bulletin officiel* (qui deviendra la *Gazette de Lausanne*), le *Nouvelliste vaudois et étranger*, *L'Ami de la Liberté*, auquel succédèrent *Le Régénérateur* et la *Feuille helvétique*. Autant la presse vaudoise du temps de Leurs Excellences a quelque chose d'endormi et d'endormant, autant ces journaux-ci frappent par leur vie et sont précieux à consulter pour qui veut se faire une idée des sentiments de nos pères en cette époque débordante d'enthousiasme patriotique et de généreuses aspirations.

Il a été traité bien souvent, ici même, des événements de 1798; cela nous dispense de nous allonger sur les gazettes qui les relatent. Nous ne dirons rien de la presse du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de ne pas sortir du cadre indiqué par le titre de ces articles. Il nous suffira de constater, en terminant, que de 1610, année où parut la première feuille suisse, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, notre pays vit naître 328 périodiques, dont 64 dans les contrées qui devaient former la Suisse romande. Beaucoup ont été bien éphémères. Ils n'en ont pas moins contribué à élargir le champ des connaissances et à former l'esprit public, en dépit de toutes les censures. V. F.

## ON GAILLA BIN REBRIQUA

L'ÉTAI dein lè premi temps que l'avant fè lè tsemïn de fè et qu'on pouève tracti ào dis-sime galop por dèssu elliu calèche que l'ai diant dâi wagon. Dein elli temps que vo dio, lè dzeïn de Mordze et lè dzeïn de Reneins l'è tant ein nièze et quand sè reincontràvant n'ètai jamé que po sè mourgà et sè fère delào ào bin vergogne. L'avant dza dâi leingue bin rapouintye, sâi elliu de Reneins, sâi elliu de Mordze.

Vaitcè dan qu'on dzo, on gaillà de pè l'Ar-senâ preind lo tsemïn de fè po allâ pè Lozena. Quand l'è que lo train l'è z'u arrevà vè Reneins, lo commi s'è met à bramâ tant que pouève : *Renens, Renens, deux minutes d'arrêt*. Lo citoyen de Mordze fâ adan dinse à ion que montâve justameint et que l'intrâve dein lo wagon : — On s'arrîte bin grand teïmps à Reneins, po onna coumouna que lo syndico va ài bâoze!

L'autro que l'ètai bo et bin on bordzâi de Reneins, et que voliève pas laissi mèpresi son syndico l'ai repond :

— T'a de la tchance que l'ausse pas oncora trovâ, sein quie l'ai a dza grand teïmps que l'arâi ramassâ avoué la pâla à fu.

N'è pas faulta de vo dere que lo Mordzatâ n'a pas z'u moyan de rebriquâ et que l'ai falu rire.

MARC A LOUIS.

## DOUBLE DÉCEPTION

### Nouvelle valaisanne.

À l'entrée d'une des plus agrestes vallées du *Vieux Pays*, dont parle Mario qui en était originaire, assis sur une haute terrasse verdoyante et à demi-caché, en mai, sous la neige des cerisiers en fleurs, est le village